

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

SEANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C., AU 630 RUE RICHELIEU A BELOEIL, JEUDI LE 7 MARS
1991, A 20H00.

Etaient présents :

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur Frédéric Trépanier, préfet suppléant
Monsieur Pierre Beauregard, conseiller
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Roger Brouard, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Yves Bessette, conseiller suppléant
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur Paul-André Perreault, conseiller
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Rosaire St-Germain, conseiller
Monsieur Denis Viens, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Claude Voyer, conseiller

Etaient absents :

Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par monsieur
Jean-Claude Beaudoin)
Monsieur Georges Florès, conseiller (remplacé par
monsieur Yves Bessette)

Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, assistait
également à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
7 février 1991
3. Demande d'avis : règlement d'emprunt
 - 3.1 Règlement 1200-91 : Ville de Beloeil
4. Révision de la zone agricole permanente
5. Gestion des déchets
 - 5.1 Centre de tri régional
 - 5.2 Rapport du Comité sur la gestion des déchets
 - 5.3 Rapport du Comité "ad hoc" sur la gestion des
déchets domestiques dangereux



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

6. Avis de conformité : plans d'urbanisme
 - 6.1 Plan d'urbanisme de Saint-Mathieu-de-Beloeil
 - 6.2 Plan d'urbanisme de Mont-Saint-Hilaire
7. Programmes d'aide à la restauration : Rapport Annuel
8. Nomination du représentant de Saint-Antoine-sur-Richelieu au sein du C.C.A.
9. Demande d'appui de Saint-Antoine-sur-Richelieu : Assainissement des eaux
10. Bordereau des comptes à payer
11. Correspondance
12. Affaires publiques
13. Divers
14. Clôture de la séance

POINT 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

91-03-028

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Roger Brouard
APPUYE PAR Monsieur Claude Voyer

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier, en y apportant la modification suivante :

Point 9. Demande d'appui de Saint-Antoine-sur-Richelieu : Assainissement des eaux

est remplacé par :

Point 9. Nomination d'un représentant de la M.R.c. à la Télévision Communautaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

**POINT 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU 7 FEVRIER 1991**

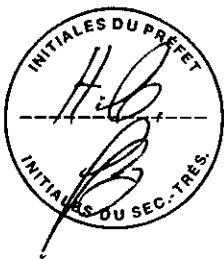
91-03-029

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Denis Viens
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 1991 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier, en y apportant la modification suivante :

Point 5, second paragraphe : remplacer "... le Grand Boulevard occupera toute l'emprise disponible..." par "... le Grand Boulevard sera élargi pour occuper toute l'emprise disponible...".

ADOpte A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

POINT 3. DEMANDE D'AVIS : REGLEMENT D'EMPRUNT

3.1 Règlement 1200-91 : Ville de Beloeil

91-03-030

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement, par le secrétaire-trésorier de la M.R.C., est le 15 février 1991 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt, compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur un bâtiment public en zone urbaine

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Beauregard
APPUYE PAR Monsieur Rosaire St-Germain

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement numéro 1200-91 de la ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 4. REVISION DE LA ZONE AGRICOLE

Le directeur général informe le Conseil que la C.P.T.A.Q. ne compte déposer sa quatrième proposition qu'en avril 1991, afin de procéder à une étude plus approfondie du dossier de la ville de Beloeil.

De plus, les membres du Conseil prennent connaissance d'une lettre de monsieur Lévis Yockell demandant au Conseil de prendre position face à la résolution numéro 02-91-35 de la ville de Carignan relativement à la zone agricole permanente.

Suite à des échanges sur le sujet et suite à des explications de la part du représentant de Carignan, la résolution suivante est déposée :



No de résolution
ou annotation

91-03-031

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 69.1 de la Loi sur la protection du territoire agricole, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adressé à la Commission de protection du territoire agricole une demande de révision de la zone agricole;

ATTENDU QUE les négociations avec la Commission sont amorcées et que la Commission a déjà formulé trois (3) propositions;

ATTENDU QUE durant ces négociations la ville de Carignan a adopté la résolution numéro 02-91-35 à l'effet de demander à la Commission de se retirer du territoire de Carignan;

ATTENDU QUE la Commission, dans une lettre datée du 26 février 1991, demande au Conseil de la M.R.C. de préciser sa position dans le dossier de Carignan

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Beauregard
APPUYE PAR Monsieur Claude Voyer

ET RESOLU DE demander à la Commission de protection du territoire agricole de maintenir comme zone agricole permanente, dans la ville de Carignan, la même zone qui a fait l'objet d'un décret en janvier 1980 et corrigé en octobre 1980.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 5. GESTION DES DECHETS

5.1 Centre de tri régional

Monsieur Jean-Guy Parent et madame Estelle Lafontaine, de la firme CONSER, présentent au Conseil un projet d'implantation d'un centre de tri régional qui serait réalisé à Saint-Hubert par la compagnie Bérou-Transvick.

Une période de questions et d'échanges suit cette présentation.

5.2 Rapport du Comité sur la gestion des déchets

Les membres du Comité font rapport au Conseil d'une première rencontre qui a eue lieu le 4 février 1991. Un bref rapport sera déposé au Conseil présentant, sous forme de tableaux, un bilan de la situation quant au transport, au cueillette et disposition des déchets domestiques et au recyclage, et ce, pour les municipalités de la M.R.C..

Les membres du Comité font également rapport de leurs activités face à la réalisation possible d'une entente pour la mise sur pied d'un centre de tri régional touchant le territoire de quatre M.R.C..



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

5.3 Rapport du Comité "ad hoc" sur la gestion des déchets domestiques dangereux

Les membres du Comité déposent leur rapport intitulé : "Gestion des déchets domestiques dangereux (D.D.D.), problématique et recommandations".

Le Comité informe le Conseil que la Société Montérégienne de développement déposera sous peu un rapport sur le même sujet, et ce, pour l'ensemble du territoire de la Montérégie.

POINT 6. AVIS DE CONFORMITE : PLANS D'URBANISME

6.1 Plan d'urbanisme de Saint-Mathieu-de-Beloeil

91-03-032

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil a adopté son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE ledit plan a été transmis au Conseil de la M.R.C. pour avis, en date du 23 janvier 1991, et ce, conformément aux dispositions de l'article 33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan a été soumis au Comité consultatif d'aménagement pour fins de recommandations, et ce, conformément à la politique interne de fonctionnement établie par le Conseil;

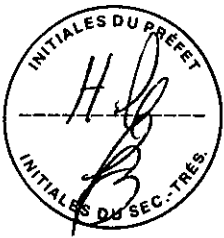
ATTENDU QUE le Comité, à son assemblée du 11 février 1991, a formulé au Conseil une série de recommandations visant à modifier le plan d'urbanisme de Carignan pour le rendre conforme au Schéma d'Aménagement

EN CONSEQUENCE

**IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans**

ET RESOLU D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'aménagement et de demander à la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil d'effectuer les modifications suivantes à son plan d'urbanisme, à savoir :

- . que les modalités pour les coupes d'arbres en territoire d'affectation protection soient conformes au Schéma d'Aménagement, plus particulièrement en ce qui a trait aux motifs invoqués pour permettre une coupe ainsi qu'à la quantité et la fréquence du prélèvement permis;
- . que la délimitation de l'affectation protection corresponde au découpage naturel actuel et non à une délimitation cadastrale amputant des parties boisées existantes;
- . que les pistes de randonnée en zone agricole soient permises seulement le long des rangs, des chemins et des lignes de transmission d'Hydro Québec et le long des cours d'eau;



No de résolution
ou annotation

91-03-032
(suite)

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- . que la fonction aéroportuaire prévue dans l'affectation agricole, adjacente à l'autoroute Jean Lesage, n'apparaisse pas au plan des affectations du sol mais plutôt au texte du plan d'urbanisme, et ce, à titre de fonction ou usage compatible à l'affectation agricole;
- . que le secteur de la mairie et des loisirs soit affecté agricole;
- . que la fonction habitation, compatible à l'affectation agricole, soit modifiée de façon à préciser qu'il s'agit d'habitations unifamiliales isolées, comme spécifié au Schéma d'Aménagement;
- . que des précisions soient apportées afin d'indiquer l'envergure régionale que doivent avoir les commerces de détail prévus comme fonction ou usage compatible à l'affectation industrielle;
- . que l'affectation industrielle prévue, à court et à moyen terme au nord de l'autoroute Jean Lesage, au Schéma d'Aménagement soit annoncée au plan d'urbanisme en spécifiant que l'utilisation demeure conditionnelle à l'exclusion de la zone agricole permanente et, qu'entre temps, l'affectation demeure agricole;
- . que des dispositions restreignant l'agrandissement ou l'ouverture de carrières et sablières soient prévues;
- . que le plan d'urbanisme prévoit des modalités concernant les distances d'implantation d'établissements de production animale par rapport à tout périmètre d'urbanisation de nature résidentielle ou commerciale.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6.2 Plan d'urbanisme de Mont-Saint-Hilaire

91-03-033

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire a adopté son plan d'urbanisme le 1^{er} octobre 1990;

ATTENDU QUE ledit plan a été déposé au Conseil de la M.R.C., pour avis de conformité, à la séance du 4 octobre 1990;

ATTENDU QUE le Conseil, sous recommandations du comité consultatif d'aménagement, a demandé à la ville de Mont-Saint-Hilaire de modifier son plan d'urbanisme afin de le rendre conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire a procédé aux modifications par l'adoption du règlement 820-1;

ATTENDU QUE suite à l'étude du règlement d'amendement, le comité consultatif d'aménagement recommande au Conseil d'émettre un avis de conformité pour le plan d'urbanisme de Mont-Saint-Hilaire



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

EN CONSEQUENCE

91-03-033
(suite)

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Roger Brouard
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU par le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu QUE le plan d'urbanisme de la ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est conforme au Schéma d'Aménagement.

QUE le secrétaire-trésorier émette un certificat de conformité pour le plan d'urbanisme de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 7. PROGRAMMES D'AIDE A LA RESTAURATION : RAPPORT ANNUEL

Madame Joane Charpentier, de la firme Habitations PAREL, dépose et commente son rapport annuel relativement à l'application des programmes P.A.R.C.Q. et P.R.I.L..

POINT 8. NOMINATION DU REPRESENTANT DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU AU SEIN DU C.C.A.

91-03-034

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a nommé, par voie de résolution, monsieur Jean-François Soulières comme nouveau représentant de la municipalité au sein du comité consultatif d'aménagement;

ATTENDU QUE toute nomination au sein du comité consultatif d'aménagement doit être entérinée par le Conseil

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Voyer
APPUYE PAR Monsieur Paul-André Perreault

ET RESOLU par le conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu QUE monsieur Jean-François Soulières soit et est nommé à titre de représentant de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu au sein du comité consultatif d'aménagement.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 9. NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA M.R.C. A LA TELEVISION COMMUNAUTAIRE

91-03-035

ATTENDU QUE messieurs Julien Bussière, Bernard Gagnon et Rosaire St-Germain ont été nommés à titre de représentants de la M.R.C. au sein du Conseil d'administration de la Télévision communautaire;



No de résolution
ou annotation

91-03-035
(suite)

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE monsieur Julien Bussière informe le Conseil qu'il n'est plus en mesure d'assumer ses responsabilités à cause de ses nombreux engagements;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. peut nommer un de ses membres ou un représentant

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYE PAR Monsieur Paul-André Perreault

ET RESOLU QUE monsieur Louis Gagnon, conseiller municipal à la ville de Beloeil, soit et est nommé à titre de représentant de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu au sein du Conseil d'administration de la Télévision communautaire, et ce, en remplacement de monsieur Julien Bussière.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POINT 10. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Denis Viens
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #91-03, de chèque #3880 à chèque #3911, de chèque #S2630 à chèque #S2701 pour un montant total de 25 880,93 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POINT 11. CORRESPONDANCE

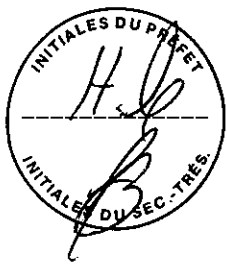
- 91-104 29-01-91 Lettre de MONSIEUR PHILIPPE GEMME, LES ENTREPRISES PHILIPPE GEMME INC., concernant une demande de permis de construction et de déboisement sur les lots 369 à 385 à St-Marc-sur-Richelieu.
- 91-105 29-01-91 Lettre de MONSIEUR KENNETH OGILVIE, préfet, M.R.C. DES BASQUES, demandant notre appui concernant l'usine laitière de Rivière Trois-Pistoles.
- 91-106 29-01-91 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, accusant réception de notre projet de règlement #8-11.
- 91-107 29-01-91 Lettre de MONSIEUR PATRICK M. POLAN, ingénieur forestier, nous transmettant une proposition concernant le compostage de feuilles.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- 91-108 29-01-91 Lettre de MADAME MANON DEXTRAZE, adjointe au secrétaire-trésorier, M.R.C. HAUT-RICHELIEU, nous transmettant une résolution ainsi qu'un projet de règlement visant à modifier le schéma d'aménagement.
- 91-109 30-01-91 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une résolution requérant une modification au Schéma d'Aménagement.
- 91-110 31-01-91 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS VILLAGE, donnant son appui pour la création d'un centre de tri régional.
- 91-111 31-01-91 Copie d'une lettre de M^e CONRAD DÉLISLE, avocat, HÉBERT DENAULT DÉLISLE, adressée à LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, leur demandant de faire paraître un avis concernant la gestion des déchets.
- 91-112 01-02-91 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., appuyant nos démarches dans la cause "Construction Désourdy Inc."
- 91-113 01-02-91 Lettre de MADAME RAYMONDE GAUDETTE GAUVIN, secrétaire-trésorière adjointe, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES PAROISSE, nous transmettant une résolution concernant le centre de tri et une autre pour la nomination d'un conseiller suppléant.
- 91-114 01-02-91 Lettre de MADAME SYLVIE COSSETTE, secrétaire-trésorière, M.R.C. CHAMPLAIN, accusant réception du projet de règlement #8-11.
- 91-115 01-02-91 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant une résolution concernant la quote-part 1991.
- 91-116 01-02-91 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant une résolution concernant le centre de tri.
- 91-117 04-02-91 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, transmettant une résolution concernant l'accord de principe sur l'éventuelle construction d'une centrale hydro-électrique.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- 91-118 05-02-91 Copie d'une lettre de MADAME LUCE DOUCET, GREFFIER, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, adressée au MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, demandant une extension de délai pour l'adoption du plan d'urbanisme.
- 91-119 05-02-91 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant copie certifiée conforme du règlement #820-1 modifiant le plan d'urbanisme.
- 91-120 05-02-91 Lettre de MONSIEUR HUBERT CHAMBERLAND, président, CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE, relativement au dézouage du verger Tétreault.
- 91-121 06-02-91 Lettre de MADAME STÉPHANIE ISAACS, attachée politique, CABINET DU MINISTRE DES TRANSPORTS, accusant réception de notre résolution concernant le prolongement de l'autoroute 30.
- 91-122 07-02-91 Lettre de MADAME MONIQUE BEAUDRY, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant une résolution concernant la nomination du fonctionnaire désigné par intérim.
- 91-123 08-02-91 Lettre de MONSIEUR FRÉDÉRIC TRÉPANIER, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous demandant de participer au désir de Craig Shergold, un enfant de 7 ans atteint d'une tumeur au cerveau, de voir son nom inscrit au livre des records Guinness.
- 91-124 08-02-91 MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmet une résolution concernant l'adoption du plan d'urbanisme.
- 91-125 11-02-91 Lettre de MONSIEUR JEAN-PIERRE ST-AMOUR, BÉLANGER, SAUVÉ AVOCATS, nous transmettant copie du jugement rendu concernant la protection des milieux naturels fragiles en bordure d'un cours d'eau.
- 91-126 11-02-91 Lettre de MONSIEUR NORMAND BOLDUC, sous-ministre adjoint, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, concernant l'extension de délai pour approuver le plan d'urbanisme de la ville de Carignan.
- 91-127 11-02-91 Lettre de MONSIEUR MICHEL GARON, FÉDÉRATION DE L'U.P.A. DE SAINT-HYACINTHE, nous proposant de contribuer à la réalisation d'un guide régional.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

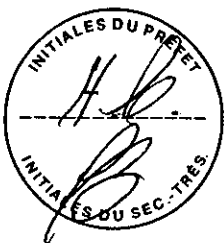
- 91-128 11-02-91 Lettre de MADAME GISÈLE COLLETTE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant une résolution concernant la nomination du représentant au C.C.A..
- 91-129 11-02-91 Lettre de MADAME GISÈLE COLLETTE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant une résolution concernant le programme d'assainissement des eaux usées, afin d'obtenir notre appui.
- 91-130 11-02-91 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant copie du règlement #820-1 dûment signée.
- 91-131 12-02-91 Lettre de MONSIEUR GUY SICARD, directeur administratif et commercial, COMPAGNIE NATIONALE DE FORAGE ET SONDRAGE INC., nous offrant leurs services professionnels pour l'implantation d'un centre de tri.
- 91-132 12-02-91 Lettre de MADAME MICHÈLE MONAST, HÉBERT DENAULT DÉLISLE AVOCATS, nous transmettant la note d'honoraires pour services professionnels dans le dossier M.R.C.V.R./Bégin.
- 91-133 12-02-91 Lettre de MONSIEUR ALAIN CÔTÉ, secrétaire, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BELOEIL-MONT-SAINT-HILAIRE, nous offrant un abonnement pour la revue "Cahier d'histoire".
- 91-134 12-02-91 Lettre du service du cadastre, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, accusant réception d'un avis de correction pour des lots à Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 91-135 13-02-91 Lettre de MONSIEUR GEORGES FLORÈS, maire, VILLE DE CHAMBLY, transmettant une invitation pour le quatrième tournoi de golf de la ville de Chambly.
- 91-136 13-02-91 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, accusant réception du projet de règlement #8-11.
- 91-137 13-02-91 Copie d'une lettre de MADAME PIERRETTE B. DUBUC, vice-présidente, VERT, LE MONT SAINT-HILAIRE, adressée à MONSIEUR LÉVIS YOCKELL, C.P.T.A.Q., concernant le dézonage du verger Tétreault.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- 91-138 13-02-91 Lettre de MADAME LISE LEDUC, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS PAROISSE, nous transmettant une résolution concernant la création d'un centre de tri.
- 91-139 13-02-91 Lettre de MONSIEUR RENÉ ROY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, nous transmettant une résolution concernant le transfert des responsabilités aux municipalités.
- 91-140 15-02-91 Lettre de MADAME JOANE CHARPENTIER, agente responsable, HABITATIONS PAREL INC., nous transmettant le rapport des activités 1990 du programme P.A.R.C.Q..
- 91-141 15-02-91 Lettre de MADAME ANDRÉE DAIGLE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant une résolution qui a pour effet d'exiger que la C.P.T.A.Q. se retire du territoire de la ville de Carignan dans le cadre de la révision de la zone agricole permanente.
- 91-142 15-02-91 Lettre de MONSIEUR DANIEL DESROCHES, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'emprunt #1200-91 pour approbation du Conseil.
- 91-143 15-02-91 Lettre de MONSIEUR CLAUDE RYAN, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, nous transmettant trois (3) documents relatifs au partage des responsabilités Québec-municipalités.
- 91-144 18-02-91 Lettre de MONSIEUR CLAUDE RYAN, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, nous transmettant un chèque de 26 551,00 \$ représentant le versement de la première tranche d'une aide financière à des fins d'aménagement du territoire.
- 91-145 18-02-91 Lettre de MADAME CAROLE MEUNIER, agronome, LA FÉDÉRATION DE L'U.P.A. DE SAINT-HYACINTHE, concernant la révision de la zone agricole.
- 91-146 20-02-91 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, secrétaire-trésorière, M.R.C. HAUT-RICHELIEU, accusant réception du projet de règlement #8-11.
- 91-147 20-02-91 Lettre de MESSIEURS RENAUD Y. HUOT et MAURICE FILLION, LE GROUPE SYNERGIE 360, nous offrant leurs services dans le domaine de la communication.
- 91-148 20-02-91 Lettre de MONSIEUR ROBERT BUSILACCHI, directeur général, CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER INC., nous invitant à la première du vidéo formation/santé concernant la simulation d'un désastre.



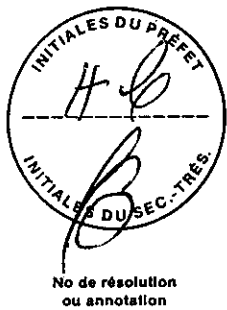
No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu**

- 91-149 22-02-91 Lettre de MONSIEUR JOSEPH-HENRI PAGÉ,
secrétaire-trésorier, VILLE D'OTTERBURN
PARK, nous transmettant une résolution
concernant l'adoption des prévisions
budgétaires pour l'année financière
1991.
- 91-150 22-02-91 Compte rendu de l'assemblée générale
des municipalités de l'entente inter-
municipale pour une étude de faisabi-
lité d'un centre de tri des matières
recyclables.

Publications du mois de février 1991

Muni-express	spécial no.3 janvier 1991
Muni-express	no.1 février 1991
Gazette officielle du Québec	no.4 23 janvier 1991
Urba	no.1, vol.12 février 1991
Affaires Montérégiennes	no.6, vol.3 février 1991
Municipalité	février 1991
Chantiers	no.1, vol.8 janvier, février 1991
Muni-Express	spécial no.4 février 1991
Publiquip	no.2, vol.8 février 1991
P.M.E.	no.11, vol.7 février 1991
Muni-Express	spécial no.4 février 1991
Info-Forêt	no.13 janvier 1991
Gazette officielle du Québec	no.5 30 janvier 1991
Info +	no.16, vol.XI 15 février 1991
Gazette officielle du Québec	no.6 6 février 1991
Gazette officielle du Québec	no.7 13 février 1991



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté La Vallée-du-Richelieu

Landmark février 1991
Gazette officielle du Québec no.6
9 février 1991
Gazette officielle du Québec no.7
16 février 1991

POINT 12. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucun autre sujet n'est discuté à ce point.

POINT 13. DIVERS

91-03-037

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Wildor Vigeant
APPUYE PAR Monsieur Rosaire St-Germain

ET RESOLU D'accepter le dépôt d'une pétition des citoyens du 5e Rang de La Présentation qui s'opposent à l'implantation d'un site d'enfouissement sanitaire dans leur secteur.

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur Jean-Claude Beaudoin dépose copie d'une lettre de monsieur Michel Geoffrion, conseiller des systèmes d'information Bell, qui souligne que le système 9-1-1 implanté à Boucherville serait plus avantageux pour la ville de Saint-Bruno-de-Montarville que celui étudié par la M.R.C. en janvier 1989.

POINT 14. CLOTURE DE LA SEANCE

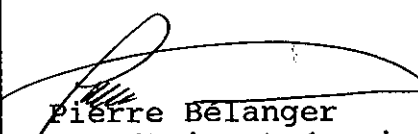
91-03-038


IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il est 23 heures.


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet